



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

INTERVIEW DU BÂTONNIER DU TCHAD

CIB : Monsieur le Bâtonnier, pouvez-vous nous présenter votre parcours et nous dire aussi quelques mots sur le barreau du Tchad, Hôte de la CIB ?

Athanase Mbaigagnon : Je m'appelle Athanase Mbaigagnon, Bâtonnier de l'ordre des avocats au Barreau du Tchad. Mon parcours a commencé au Cameroun par des études primaires et secondaires, sanctionnées par un baccalauréat au Lycée Adoum Dallah de Moundou.

Je me suis ensuite inscrit à la faculté de droit de l'université de Ndjamena où j'ai obtenu une licence en droit avant d'être admis dans un cabinet d'avocat. Voilà comment a commencé l'aventure au Barreau pour devenir ensuite Bâtonnier du Barreau du Tchad.

Quant au barreau du Tchad, qui comprend environ 250 avocats et comme je l'ai rappelé dans mon allocution d'ouverture du congrès, il est entrain de grandir quantitativement et qualitativement et il est vrai que nous ne sommes pas encore nombreux pour un maillage du territoire national, vu son étendu et compte tenu de la création des nouvelles cours d'appel alors qu'il n'y en avait qu'une seule à l'époque, celle de Ndjamena.

CIB : Vous avez demandé d'accueillir la CIB. Qu'est-ce qu'elle représente pour vous ?

Athanase Mbaigagnon : La CIB représente une institution qui a toute son importance car, grâce à elle, le barreau a réussi, à travers le congrès organisé à Ndjamena, à se donner une certaine visibilité vis à vis de l'opinion publique, des pouvoirs publics et du citoyen tout court.

À une époque, nous étions pratiquement dans l'isolement et confrontés à d'énormes difficultés dans nos relations avec les pouvoirs publics, avec les magistrats, les clients qui ne comprennent pas le rôle de l'avocat dans une procédure judiciaire de sorte que l'avocat est pour la partie adverse un ennemi à abattre. Nous attendons de la CIB bien de choses qui nous permette de sortir de cet isolement. La déjà nous sommes mis en surface à travers ce congrès. J'ai bon espoir que le barreau du Tchad rayonnera davantage.

CIB : Le thème de la CIB cette année est «L'Avocat, la Justice et la Sécurité». Pourquoi avoir choisi ce thème ?

Athanase Mbaigagnon : Le choix du thème se justifie par le contexte actuel. Nous vivons dans un environnement où il se développe depuis quelques années des actions menées par des groupes armés dites terroristes et autres bandes armées qui mettent à mal les économies des Etats concernés par ce qui se passe dans la sous-région et cette crise sécuritaire pose un problème sur l'économie et a un impact négatif sur la vie des avocats, leur productivité et leur rendement sur le plan professionnel.

CIB : Vous serez le prochain président de la CIB, quels seront vos champs d'action et quel message voulez-vous adresser à vos confrères ?

Athanase Mbaigagnon : Je n'ai pas l'expérience d'un président de la CIB mais je ferai de mon mieux pour apporter ma pierre angulaire à la dynamique que tous les barreaux réunis au sein de cette institution voudraient donner à la CIB. Lui donner une certaine visibilité vis-à-vis de tous les confrères réunis.

En ce qui concerne les confrères tchadiens, je les appellerais à beaucoup d'efforts parce que jusqu'à présent le barreau tchadien n'est pas compétitif en terme de qualité de prestation et le marché tchadien est écumé par les confrères venus d'ailleurs. Très peu d'avocats font preuve de professionnalisme dans la gestion de leur carrière professionnelle de sorte que nous subissons la concurrence venant de l'extérieur. Notre barreau a, de par sa jeunesse, besoin de la formation de ses avocats, beaucoup plus de la formation continue pour le rendre compétitif et le mettre au même niveau de compétence que les autres confrères à l'échelle internationale. Voilà le message que j'adresse à mes confrères.

Athanase Mbaigagnon

Avocat,

Bâtonnier du Barreau du Tchad et Président de la CIB